

GEL DU POINT D'INDICE, BAISSE DES SALAIRES, ÇA SUFFIT !

Tous en grève le 15 mai

- **Rattrapage des 8 % perdus depuis 2010 et 50 points d'indice supplémentaires**
- **Abandon du pacte de responsabilité**

Le 1er mai, à Paris, comme dans la plupart des villes, ce sont des centaines de milliers de salariés qui ont manifesté à l'appel de FO, CGT, FSU et Solidaires, pour exiger le retrait du pacte de responsabilité du premier Ministre co-signé par le MEDEF et la CFDT et soutenu par l'UNSA.

Le pacte d'austérité c'est 50 milliards d'économies sur le dos des salariés et 30 milliards de cadeaux aux patrons qui se traduiraient par :

- le blocage des salaires pour encore 3 années supplémentaires au moins, jusqu'en 2017.
- le gel et la baisse des allocations familiales,
- le gel et la baisse des pensions,
- la destruction des services publics et des statuts des personnels, c'est-à-dire dans l'Education Nationale, la poursuite de la réforme des rythmes scolaires à travers le décret Peillon-Hamon et l'instauration de l'annualisation et de la flexibilité pour tous les enseignants des 1er et second degrés avec la suppression des décrets de 1950.

Contre le pacte d'austérité, le 1er mai, les salariés se sont mobilisés pour revendiquer l'augmentation des salaires : 8 % tout de suite pour rattraper l'inflation subie depuis 2010, année du gel des salaires, et 50 points d'indice.

Dans ces conditions, la voix de la sagesse pour ce gouvernement serait de tenir enfin compte de ce qui s'est déjà exprimé le 18 mars et confirmé dans les manifestations de salariés le 1er Mai et d'ouvrir des négociations sur les revendications.

Devant cette situation intolérable qui détruit les droits et missions du statut général de la fonction publique, baisse les salaires et conduit à la paupérisation (moins 18 milliards dans la fonction publique), la FNEC FP-FO appelle les personnels :

- à se réunir dans l'unité la plus grande dans les services, les établissements, les écoles pour établir le rapport de force pour la satisfaction des revendications : retrait du pacte de responsabilité, non au blocage perpétuel du point d'indice, 8% d'augmentation immédiate et 50 points d'indice tout de suite, non au démantèlement de la sécurité sociale (moins 10 milliards), non à la remise en cause des prestations familiales (moins 11 milliards)!
- à décider la grève le 15 mai,
- à convoquer des assemblées générales les 15 et 16 pour décider la suite, y compris la reconduction.

La FNEC FP-FO dépose un préavis de grève à compter du 14 mai 20 heures.

